



Le mardi 18 mai 2021

# Atelier Édition "Les fondamentaux de la diffusion/distribution" 2021

**L'Agence organise un atelier consacré à la diffusion et à la distribution, à destination des éditeurs de la région. L'atelier collectif aura lieu en distanciel.**

Maillons essentiels de la chaîne du livre, la diffusion et la distribution recouvrent, respectivement, les opérations commerciales et promotionnelles mises en œuvre dans les différents circuits de vente et les activités liées à la circulation matérielle du livre et aux flux financiers afférents. Concrètement, c'est le nerf de la guerre pour tout éditeur qui souhaite se développer et voir son catalogue en vente dans les librairies et les autres points de ventes du livre.

## Objectifs de l'atelier

Aborder la commercialisation du livre, les bases de la diffusion et de la distribution, déléguées ou gérées en interne, comprendre les différentes modalités, les mécanismes comme les enjeux, voilà les points incontournables qui seront abordés durant cet atelier collectif.

Il sera animé par David Demartis et Julien Delorme, de l'agence Caractères masqués et aura lieu en présentiel ou en distanciel, selon la situation sanitaire.

Il est organisé par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture dans le prolongement de sa mission d'accompagnement des éditeurs de la région.

## Déroulé

- Petit glossaire
- Historique : loi ; fiscalité ; initiatives passées
- L'autodiffusion, l'autodistribution : la loi de la jungle ; l'autodistribution ; se structurer : logistique et chronophage
- Diffusion/Distribution déléguée : envisager le passage en diffusion : outils de gestion, calibrer sa compta ; les diffuseurs et distributeurs : les représentants, animer une réunion commerciale, la mise en place
- Les formes hybrides : déléguer sa distribution ; faire appel à des commerciaux multiscartes ; mutualiser

- Le livre numérique : déléguer sa e-diffusion et sa e-distribution ; politique de prix
- Communiquer/ Surdiffuser : objectifs de la communication ; travailler ses supports de communication ; organiser un service de presse

## Éligibilité

- La maison d'édition est installée en Auvergne-Rhône-Alpes et l'activité principale de la structure est l'édition de livres (code NAF indicatif : 5811Z).
- Les publications font l'objet de contrats à compte d'éditeur.
- La maison a au moins un an d'activité (un exercice budgétaire complet) et au moins 5 titres publiés au catalogue (hors livres de commandes, hors ouvrages dont l'éditeur est l'auteur).
- Le rythme de publication est supérieur ou égal à 2 titres par an.
- Priorité est donnée aux maisons dont le catalogue est axé sur les domaines éditoriaux suivants : littérature (adulte et jeunesse), bande dessinée, sciences humaines et sociales, arts et patrimoine culturel et naturel.
- La maison a un système de diffusion-distribution organisé qui passe par la librairie.
- La maison respecte la charte des éditeurs de la région : [Charte des éditeurs](#)
- Autres profils acceptés selon le nombre de places disponibles.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité, contactez Narges Temimi, chargée de mission Économie du livre : [n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

## Inscription

L'inscription à l'atelier est gratuite et obligatoire. Le nombre de places est limité.

**L'ATELIER EST COMPLET** Toute demande d'inscription est désormais en **liste d'attente** : [INSCRIPTION](#)

Votre inscription vous sera confirmée le 7 mai au plus tard.

## Infos pratiques

Cet atelier sera organisé à distance par système de visioconférence, via l'outil Zoom :

- mardi 18 mai, 9h30-17h30

© visuel : (La Parenthèse) Librairie, Annonay, © Charline Roguet/Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture.

---

Dernière édition : 3 déc. 2021 à 14:29

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/atelier-edition-les-fondamentaux-de-la-diffusion-distribution-2021>